

CLUB DE TIR CHATILLONNAIS

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2016

Le 30 septembre 2016, à 20 heures salle Japiot en Mairie de Chatillon sur Seine, les membres de l' Association se sont réunis en assemblée générale ordinaire sur convocation faite, par courriers, mails et par le biais du site Internet du Club, par le Comité d'Administration comme le stipulent les statuts.

L'assemblée est présidée par Florentin URRUTY qui remercie les membres présents à cette assemblée générale, remerciements s'adressant aussi à :

Monsieur Hubert Brigand , Maire de Chatillon sur Seine

Monsieur Roger Grosmaire Président de l'OMS

Monsieur Yves Lejour Maire Adjoint en charge de la Jeunesse et des Sports

La ville de Chatillon sur Seine pour son soutien financier et le prêt du local abritant l'Ecole de Tir

La commune de Gommeville qui héberge les installations et structures du Club de Tir Chatillonnais

Il a été établi une feuille d' émargements signée par les adhérents présents (feuille répertoriant aussi les pouvoirs). Le quorum de 30 % étant atteint l'assemblée peut valablement délibérer sur l'ordre du jour ci dessous , et le Président déclare donc la séance ouverte :

Approbaton du PV de l'AGO 2015

Rapport moral du Président

Rapport d'activités des deux sections

Rapport financier

Rapport des Commissaires aux Comptes

Election des Commissaires aux comptes

Election du Tiers sortant

Tarifs des cotisations annuelles

Questions diverses

Vote pour l'approbation du PV de l'assemblée générale 2015

Ce PV ayant été porté à la connaissance des adhérents par voie d'affichage sur le site de Gommeville, à l'Ecole de Tir et sur le site Internet du Club www.clubdetirchatillonnais.fr, le Président propose à l'assemblée d'approuver ce PV

Ce PV de l'assemblée générale 2015 est approuvé à l'unanimité.

Rapport moral du Président

2017 continuera à être axée sur la Sécurité des pas de Tir , les délégués de la FFTir et de la ligue devant venir visiter notre site dans le but de nous conseiller pour l'homologation nos installations.

Le 11 septembre de cette année a eu lieu la Fête du Sport organisée par l'OMS , le club y était présent et représenté par Eric Lenoir, Jean Claude Cartieri, Florentin Urruty pour faire découvrir notre discipline à un public intéressé et avec qui nous avons pris de bons contacts. Remerciement à Denis SOYER pour sa participation au montage et démontage du stand.

Le Président fait part de sa satisfaction quant à la convivialité régnant sur les 2 disciplines du Club , permettant à chacun de pratiquer ses loisirs dans de bonnes conditions.

La fréquentation des pas de tir est régulière et le nombre de licenciés a augmenté.

L'effectif total du Club de Tir Chatillonnais est de 153 adhérents réparti comme suit :

38 pratiquants au Ball Trap

115 adhérents Cible dont 11 Jeunes et 10 seconds clubs

Remerciements sont adressés aux bénévoles pour les travaux sur sites et aux membres du Comité pour leur participation aux permanences.

Le Président renouvelle ses remerciements à Denis PLASSARD pour la gestion du site Internet et à Gérard LAROCHE pour la bonne gestion de la comptabilité, la santé financière du Club est très satisfaisante.

Rapport d'activités cible

A l'Ecole de Tir nos jeunes tireurs restent assidus et apprécient toujours la sagesse de leur initiateur Eric LENOIR

Cinq de nos jeunes adhérents ont porté les couleurs du Club de Tir Chatillonnais lors de compétitions qui se sont déroulées :

A Beaune pour le championnat départemental de Côte d'Or

A Châtenoy le Royal pour le championnat régional

Leurs résultats sont encourageants :

Loris Guigner 2ème place en Poussin Garçon

Kenzo Saviane 2ème place en Benjamin Garçon

Lucas Laforge 2ème place en Minime Garçon

Félicitations à cette jeune relève et à leur entraîneur, remerciements aux parents qui se sont associés à ces compétitions en accompagnant leurs enfants.

Travaux réalisés en 2016

Pare balles à 75 m / Réhausse du 50 m / Toiture au 100 m

Mise en place d'un poêle à bois au 100 m pour le bien être des tireurs et invités.

Prévisions des travaux 2017

Ceux ci seront planifiés suite à la visite des représentants de la Fédération et de la Ligue notre objectif étant de faire homologuer nos installations, ceci suite aux injonctions du Président Philippe Cochard. (courrier envoyé à tous les clubs de tir)

Le Président donne la parole à Denis PLASSARD pour le rapport d'activités Ball trap

Rapport d'activité Ball-Trap

En termes de fréquentation, l'exercice 2015/2016 est moins bon qu'en 2014/2015. Ceci est dû en particulier à une météo de printemps très mauvaise les week-ends et à une augmentation importante des concours clubs et des compétitions. Je vous rappelle que les tireurs de Ball-Trap, en plus du prix des cartouches, règlent 5€ la série de 25 plateaux. Sachant qu'un tireur moyen tire 4 séries de 25 plateaux par samedi après-midi, et que son budget n'est pas extensible vous comprendrez qu'il lui faut faire des choix entre l'entraînement et les compétitions qui sont assez chères.

Au niveau sportif, le nombre de licenciés est de 38 et a progressé de 11% (4 licences en plus).

Le club a organisé comme l'an dernier 4 compétitions dont 2 officielles sous la délégation de la Ligue de Bourgogne qui ont rencontré un vif succès. Le club a remporté 6 titres de champions de Bourgogne en individuel avec Leo Plassard, Florian Langel, Eric Sabarly, Denis et Benoit Van Brussel et 2 titres de vice-champion de Bourgogne. Comme l'an dernier, le club est champion de Bourgogne par équipe de Compak Sporting, avec Leo Plassard, Eric Sabarly et Emeric Mercier.

Au niveau structurel, nous avons changé pendant l'hiver dernier, tous les relais électriques de nos tableaux et refait tout le câblage électrique de notre parcours « Le Bois ». Ces travaux ont permis de ne plus avoir de problème de surtension comme en 2015. Par contre nous avons rencontré cette année, de gros problème concernant la qualité des plateaux ce qui nous a obligé en milieu de saison de racheter 2 palettes supplémentaires.

Au niveau financier les résultats sont bons et notre trésorerie est largement positive. Nous étions en négociation depuis un an avec le club EDF de la Centrale de Nogent pour racheter l'ensemble de leur parc machines en 220V. L'affaire s'est conclue en août et nous avons reçu 17 machines en septembre. L'investissement total était de 13050€ mais nous avons revendu 3 machines pour 2600€. L'investissement de 10450€ sera affecté à l'exercice 2016/2017.

Rapport financier

Gérard LAROCHE étant souffrant le Président donne la parole à Denis PLASSARD pour lecture et analyse du compte de résultat consolidé (Cible et Ball-Trap).

Recettes	Dépenses	Résultat	Trésorerie au 31/08/15	Trésorerie au 31/08/16
42 181,11 €	27 786,23 €	4 394,88 €	22 001,26 €	26 396,14 €

Concernant la section cible le résultat est de 1621,73€ pour une trésorerie au 31/08/16 de 9267,98€. Pour la section Ball-Trap, le résultat est de 2773,15€ (dont 1500€ de produit exceptionnel) et la trésorerie au 31/08/16 est de 17128,16€.

Rapport des commissaires aux comptes.

Le Président demande aux Commissaires aux Comptes de faire part de leurs observations sur les comptes du club. Robert TALLANDIER confirme que ces comptes ne révèlent aucune anomalie et qu'ils peuvent être validés,

Le Président soumet les comptes de résultat à l'approbation de l'assemblée et ceux ci sont approuvés à l'unanimité.

Election du tiers sortant

Conformément aux statuts, le vote du tiers sortant est proposé à l'assemblée qui décide à l'unanimité de voter à main levée.

Sont sortants :

Alain GIRAUD qui ne se représente pas (raisons personnelles)

Maurice GAUNIN qui se représente

Gérard LAROCHE qui se représente

Denis PLASSARD qui se représente

Aurélien DEFRANCE qui se représente

Eric LENOIR qui se représente

Nicolas MAROT est candidat à l'élection au CA

Jean Luc TROGNON est candidat à l'élection au CA

Le Président consulte l'assemblée pour voter la liste ainsi modifiée, celle ci est adoptée à l'unanimité : le Comité d'Administration est donc reconstitué

Le Président remercie les votants pour leur confiance dans l'équipe dirigeante

Tarifs des adhésions

A noter que le prix des adhésions est maintenu cette année car la FFTir n'a pas modifié ses cotisations, toutefois information est faite

qu'il est probable que la prochaine saison sera revue à la hausse de quelques euros.

Licence adulte : 120 €

Licence Jeune : 45 €

2ème Club : 50 €

Licence BT : 105 € (112 € avec revue facultative)

Invité : 5 €

Carnet de Tir:7 €

Feuille Verte : 5 €

Cible 50x50 : 0,50 €

Centre cible : 0,30 €

Election des Commissaires aux Comptes

A l'unanimité, Mrs Aurélien DEFRANCE, Robert TALLANDIER, Jacques PAINGAT, sont reconduits dans leur fonction de commissaires aux comptes.

Questions & Infos diverses

Pour répondre à une question portant sur la possibilité de tirer le samedi matin pendant la période de chasse il est rappelé que le bail contracté auprès de la commune de Gommeville, ne le permet pas.

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 20 h 30

Le Président